

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet NATIONAL SO - ALCO ENGINE PARTS	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7044-140064/A	Date 2015-04-16
Client Reference No. - N° de référence du client F7044-140064	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ML-025-25086	
File No. - N° de dossier 025ml.F7044-140064	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-05-27	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Girard, Luc J.	Buyer Id - Id de l'acheteur 025ml
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0652 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0897
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Machinery and Services / Machineries et services
maritimes

11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

F7044-140064/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

025mlF7044-140064

Buyer ID - Id de l'acheteur

025ml

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

F7044-140064

Voir ci-joint

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 INTRODUCTION.....	2
1.2 SOMMAIRE	2
1.3 COMPTE RENDU.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	3
2.4 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	4
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	4
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....	5
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	5
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION - CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES SEULEMENT	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS.....	6
5.1. ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES.....	6
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	8
A. OFFRE À COMMANDES	8
6.1 OFFRE.....	8
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	8
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	8
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	9
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	9
6.7 PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	10
6.8 INSTRUMENT DE COMMANDE	10
6.9 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	10
6.10 LIMITATION FINANCIÈRE.....	10
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	10
6.12 ATTESTATIONS.....	11
6.13 LOIS APPLICABLES	11
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	11
6.1 BESOIN.....	11
6.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	11
6.3 DURÉE DU CONTRAT	11
6.4 PAIEMENT	12
6.5 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	12
6.6 ASSURANCES.....	12
6.7 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	12
6.8 INSTRUCTIONS D'EXPEDITION - FRANCO A BORD DESTINATION ET RENDU DROITS ACQUITTES	12
ANNEXE « A » BESOIN / BASE DE PAIEMENT.....	14
ANNEXE « B » TABLEAU OFFRE DES PRIX.....	15

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient six parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres: donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection: décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations: comprend les attestations à fournir; |
| Partie 6 | 6A, Offre à commandes, et 6B, Clauses du contrat subséquent :

6A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

6B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

1.2 Sommaire

Ce besoin est pour fournir des pièces équivalentes du fabricant d'équipement d'origine (FEO) ou les pièces originales du FEO pour les moteurs Alco Modèle 251 utilisées par le ministère des Pêches et Océans Canada (Garde côtière canadienne) au fur et à mesure des besoins, pour une période de deux ans et avec livraison à plusieurs endroits au Canada mais à l'exclusion des endroits selon les ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG).

Conformément à l'article 01 des instructions uniformisées [2006](#) des dispositions relatives à l'intégrité, les offrants doivent fournir une liste de tous les propriétaires et(ou) administrateurs et toute autre documentation connexe, au besoin. Consulter la section [4.21](#) du Guide des approvisionnements pour en savoir plus sur les dispositions relatives à l'intégrité.

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2014-09-25) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.2.1 Clauses et conditions uniformisées

B1000T (2014-06-26), Condition du matériel - soumission

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-140064/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
025ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique, deux (2) copies papier.
Section II : offre financière, une (1) copie papier.
Section III: attestations, une (1) copie papier.

Les prix doivent figurer dans l'offre financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur offre.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Tableau Offre des Prix. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire;

- a) Désigne le nom de la marque et le numéro de pièce du produit de substitution en remplissant entièrement l'annexe "B" Tableau Offre des Prix comme indiqué.

L'Offrant doit offrir 100% des articles énumérés à l'annexe "B" Tableau Offre des Prix.

- b) L'offrant doit remplir et signer la déclaration de conformité indiqué dans l'annexe "B" Tableau Offre des Prix, section obligatoire de certification des produits équivalents, certifiant que les articles équivalents proposés aux éléments énumérés FEO sont équivalentes en forme, l'ajustage, la fonction et la qualité des éléments FEO spécifiés dans la demande de soumissions sont entièrement interchangeables avec les éléments énumérés FEO et répondent pleinement à tous les critères de performance du FEO.
 - i. Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question.
 - ii. Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.
- c) L'offrant doit avoir complété au moins deux (2) projets fournissant des pièces de rechange équivalentes pour le moteur Alco Modèle 251 d'une valeur supérieure à 10,000.00\$. Une brève description du projet, la valeur en dollars et le client pour qui le travail a été effectué doivent être fournis.

4.1.2 Évaluation financière

Le soumissionnaire doit soumettre un prix et le numéro de la pièce pour chaque élément figurant à l'annexe 'B' cours acheteur tableau. Le défaut de ne pas fournir un prix et le numéro de la pièce pour chaque élément figurant à l'annexe «B» rendra la soumission non recevable.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-140064/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
025ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4.1.2.1 Évaluation des Prix

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, excluant les taxes applicables, selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) Québec, QC, incluant les droits de douane et les taxes d'accise canadiens.

4.2 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires seulement

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

Formule Prix Évalué = Somme totale de tous les articles de l'annexe 'B'; le prix de soumission pour chaque article multiplié par le facteur de multiplication respectif.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut à remplir l'une de ses obligations prévues dans le cadre de tous contrats subséquents, s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre peut être déclarée non recevable ou pourrait entraîner la mise de côté de l'offre à commandes ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1. Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec l'offre mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande du responsable de l'offre à commandes et de fournir les attestations dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité – offre, des instructions uniformisées [2006](#). Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

N° de l'invitation - Solicitation No.
F7044-140064/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
025ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe «A» Besoin / Base de paiement.

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 Cette offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2005](#) (2014-09-25), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats, incluant ceux payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites ici-bas ;

Le numéro de l'offre à commandes, le nom du fournisseur, la période du rapport, le numéro et date de la commande, articles commandés et valeur de la commande. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention «néant».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

Premier trimestre : du 1er avril au 30 juin;
Deuxième trimestre : du 1er juillet au 30 septembre;
Troisième trimestre : du 1er octobre au 31 décembre;
Quatrième trimestre : du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 30 jours civils suivant la fin de la période de référence.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-140064/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
025ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées à partir de la date d'émission de l'offre à commandes jusqu'à deux (2) ans après la date d'émission de l'offre à commandes.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Luc Girard
Agent d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Division de la machinerie et des services marins
Place du Portage, Phase III, 6C2
11, rue Laurier, Gatineau, QC
K1A 0S5
Téléphone : 819-956-0652
Télécopieur: 819-956-0897
Courriel : Luc.Girard@tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant

Compléter ou supprimer, s'il y a lieu.

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est Pêches et Océans Canada.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-140064/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
025ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.7 Procédures pour les commandes

Les utilisateurs désignés émettront une commande base sur les prix (s) et numéros de pièces indique dans l'annexe 'A' Besoin / Base de paiement.

6.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateurs désignés par l'entremise du formulaire *PWGSC-TPSGC 942, Commande subséquente à une offre à commandes* ou un formulaire équivalent.

6.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 40,000.00\$ (taxes applicables incluses).

Toute commande qui excède 40,000.00\$ doit être approuvée et signé par l'autorité contractante.

6.10 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de 200,000.00\$, (*taxes applicables incluses*) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou trois (3) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2014-09-25), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2014-11-27), Conditions générales -biens (complexité moyenne)
- e) l'Annexe « A », Besoin / Base de paiement;
- f) l'offre de l'offrant en date du _____ (insérer la date de l'offre)

6.12 Attestations

6.12.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions d'émission de l'offre à commandes (OC). Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'offrant ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec son offre comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier tout contrat subséquent pour manquement et de mettre de côté l'offre à commandes.

6.13 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur _____ (*insérer la loi de la province ou du territoire précisée par l'offrant dans son offre, s'il y a lieu*) et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

6.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.2 Clauses et conditions uniformisées

6.2.1 Conditions générales

[2010A](#) (2014-11-27), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3 Durée du contrat

6.3.1 Date de livraison

La livraison doit se faire dans un délai de 30 jours civils à compter de la date de réception de la commande subséquente à l'offre à commandes.

6.4 Paiement

6.4.1 Base de paiement - prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat résultant de l'offre à commandes, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires ferme(s) tel que précisé dans le formulaire 942. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.4.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA* [C6000C](#) (2011-05-16), Limite de prix

6.4.3 Paiements multiples

Clause du *Guide des CCUA* [H1001C](#) (2008-05-12), Paiements multiples

6.5 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit;

- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- b) Un (1) exemplaire doit être envoyé au responsable de l'offre à commandes identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.6 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2008-05-12), Assurances

6.7 Clauses du *Guide des CCUA*

B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires
D3010C (2014-06-26), Livraison de marchandises dangereuses / produits dangereux
D3015C (2014-09-25), Marchandises dangereuses / produits dangereux - conformité de l'étiquetage et de l'emballage

6.8 Instructions d'expédition - franco à bord Destination et rendu droits acquittés

Les biens doivent être expédiés et livrés au point de destination précisé dans le contrat;

Selon les Incoterms 2000 rendu droits acquittés (DDP) Base GCC 101 boul. Champlain, Québec, QC, Canada.

N° de l'invitation - Solicitation No.
F7044-140064/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
025ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.8.1 Frais de transport différentiels pour destinations autres que Québec

Si une demande de livraison a une destination autre que Québec est requise sur une commande subséquente, l'entrepreneur peut seulement facturer les frais de transport différentiels entre Québec et la nouvelle destination. Ces coûts différentiels doivent être facturés séparément, doivent être présentés sous une rubrique distincte sur la facture, accompagnée d'une copie de connaissance et facturer au cout différentiel seulement du fournisseur.

Autres points de livraison en ce moment mais non limitées à ceux-ci, sont;

- Base GCC Sidney, BC
- Base GCC Dartmouth, NS
- Base GCC St. Johns, NL

N° de l'invitation - Solicitation No.
F7044-140064/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
025ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A » *BESOIN* / BASE DE PAIEMENT

Sera inséré à l'attribution de l'offre à commandes sur la base du Tableau Offre Des Prix.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7044-140064/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
025ml
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « B » TABLEAU OFFRE DES PRIX

Instructions:

1. L'Offrant doit remplir et soumettre un prix en dollars canadiens pour tous les éléments énumérés dans le Tableau Offre des Prix ci-dessous. L'omission de compléter chaque article avec un prix rendra l'offre non recevable.
2. L'Offrant doit remplir la section 'Offre numéro de pièce' pour chaque élément comme suit;
 - 2.1.1. Si l'offrant offre une pièce équivalente a une pièce FEO, l'offrant doit inscrire un numéro de pièce différent de la pièce d'origine FEO dans la section 'Offre numéro de pièce'.
 - 2.1.2. Si l'offrant offre la pièce d'origine FEO, l'offrant doit inscrire le numéro de pièce d'origine FEO dans la colonne 'Offre numéro de pièce'.

3. Certification obligatoire pour produits équivalents:

L'offrant, en soumettant une proposition avec un article équivalant aux numéros d'articles énumérés FEO dans l'annexe «B» Tableau Offre des Prix, certifie que ces articles sont équivalents en forme, l'ajustage, la fonction et de qualité du produit FEO spécifié dans la demande de soumissions, sont entièrement interchangeables avec les éléments énumérés FEO et satisfait pleinement tous les critères de performance du FEO.

_____ Date: _____
Signature autorisé et titre

Note 1: Toutes les quantités indiquées sont des facteurs de multiplication utilisés uniquement pour des fins d'évaluation.

Note 2: Tous les prix doivent être rendu droits acquittés (DDP) Incoterms 2000 à la base de la GCC, 101 boul. Champlain, Québec, QC.

Voir Tableau ici-bas.

N° de l'invitation - Solicitation No.
 F7044-140064/A
 N° de réf. du client - Client Ref. No.
 F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
 File No. - N° du dossier
 025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
 025ml
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Tableau Offre Des Prix

Numéro de pièce FEO	Description FEO	Offre Numéro de pièce (indiquer numéro de pièce FEO ou équivalente)	Facteur multiplicateur pour évaluation seulement (A)	Prix de l'offre \$CDN (B)	Extension Prix (A)x(B)
16393080	PIPE, C/W CLIP		1	\$	\$
16401091	HOSE ASSY		1	\$	\$
2140013-3	DOOR, BASE		1	\$	\$
2151119	GASKET, COPPER		20	\$	\$
2151123-3	GASKET, DOOR TO BASE		20	\$	\$
2151135	WASHER		20	\$	\$
2151200	GASKET, VALVE COVER		1	\$	\$
2151261	NUT GEAR		1	\$	\$
21512724	CLAVETTE		1	\$	\$
2151401	LEVER ASSEMBLY		1	\$	\$
2151426	STUD PLAIN		1	\$	\$
2151452	O RING, LINER, UPPER, WHITE		20	\$	\$
2151455-1	O RING, LINER, LOWER, BLACK		20	\$	\$
2151456	O-RING LINER TO BLOCK		20	\$	\$
2151672	POSITIONING BAR		1	\$	\$
21517715	TAPER DOWEL		1	\$	\$
2152232-4	GASKET, ELBOW TO CYL. HEAD		1	\$	\$
2152234-2	GASKET, BRANCHE PIPE TO HEADER		1	\$	\$
21522612-2	GASKET, COVER TO SUPPORT		1	\$	\$
21522669	GASKET		1	\$	\$
21522826-1	GASKET, AIR ELBOW TO HEAD		1	\$	\$
21524819-1	GASKET, A/C TO TURBO		1	\$	\$
2152785	BEARING RETAINING RING		20	\$	\$
21532612	GASKET		1	\$	\$
2153363-2	GASKET, BR. PIPE TO HEAD		1	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
 F7044-140064/A
 N° de réf. du client - Client Ref. No.
 F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
 File No. - N° du dossier
 025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
 025ml
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Numéro de pièce FEO	Description FEO	Offre Numéro de pièce (indiquer # de pièce FEO ou # pièce équivalente)	Facteur multiplicateur pour évaluation seulement (A)	Prix de l'offre \$CDN (B)	Extension Prix (A)x(B)
2153403	GROMMET		1	\$	\$
2153409-1	GROMMET, F/P SUPPORT COVER		1	\$	\$
2153595	GASKET, F/P INLET TO HDR.		1	\$	\$
21536514-1	GASKET, EXHAUST		1	\$	\$
21536521	GASKET, EXHAUST		1	\$	\$
2153654-2	GASKET, BELLOWS/TURBO CON.		1	\$	\$
2153657-1	GASKET, AT CYCL. HEAD		1	\$	\$
2154025-2	GASKET, ELBOW TO BLOCK		1	\$	\$
21542948	O-RING		1	\$	\$
21542963-1	"O" RING, ELBOW BASE TO ADAPTER		20	\$	\$
2154961	CAPSCREW		1	\$	\$
21553620	CAPSCREW		1	\$	\$
21553622	CAPSCREW		1	\$	\$
2155387	WASHER, EXHAUST MAN.		20	\$	\$
21556717	SHIM		1	\$	\$
2155826-1	LOCKNUT, EXHAUST MANIFOLD		1	\$	\$
2155942-1	CAPSCREW, SPL. F/P INLET/HDR.		1	\$	\$
21800129	AIR MOTOR		1	\$	\$
2181153	VANE SET		1	\$	\$
2181196	GASKET, "O" RING FUEL PUMP		20	\$	\$
22110115	LINER, CYLINDER		1	\$	\$
2211817	SEAT 30 DEGRE		1	\$	\$
2221121-1	STRONG BACK NOZZLE		1	\$	\$
22311211	VALVE, AIR 30 DEG.		1	\$	\$
21231129	VALVE, EXHAUST		1	\$	\$
2231175	YOKE, VALVE		1	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
 F7044-140064/A
 N° de réf. du client - Client Ref. No.
 F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
 File No. - N° du dossier
 025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
 025ml
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Numéro de pièce FEO	Description FEO	Offre Numéro de pièce (indiquer numéro pièce FEO ou # pièce équivalente)	Facteur multiplicateur pour évaluation seulement (A)	Prix de l'offre \$CDN (B)	Extension Prix (A)x(B)
22313310	NUT NOZZLE CAP		1	\$	\$
2231411	SHIM		1	\$	\$
2231412	SHIM		1	\$	\$
2231414	CABLE, 0.020		1	\$	\$
2231453	"O" RING, NOZ. HOLDER/CYL. HEAD		20	\$	\$
22500310-2	SEAL ASSY; WATER PUMP		1	\$	\$
2250037	SEAL MECANIQUE		1	\$	\$
2251073	BEARING SPACER		1	\$	\$
2251186	DEFLECTOR		1	\$	\$
2251192	ROLLER BEARING		1	\$	\$
2251211-2	SEAL, OIL, BEARING, W/P		1	\$	\$
2251233	NUT IMPELLER		1	\$	\$
22512517	GASKET		20	\$	\$
2251253-4	GASKET, SEAL, PLATE/FRAME, W/P		20	\$	\$
22512812	SLEEVE, W/P		1	\$	\$
2251389	IMPELLER WASHER		20	\$	\$
2251394	CUTTER PIN IMPELLER		1	\$	\$
22515315	IMPELLER WEAR		1	\$	\$
22515316	CASING WEAR RING		20	\$	\$
2251542	SPACER		1	\$	\$
22816515	AFTERCOOLER BACK COVER		1	\$	\$
2282067	COUPLING CLAMP		1	\$	\$
22821211	PIPE EXTENSION, EXH. MAN.		1	\$	\$
22821212	PIPE, EXTENSION		1	\$	\$
22821217	PIPE EXTENSION		1	\$	\$
2282124	BELLOW		1	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
 F7044-140064/A
 N° de réf. du client - Client Ref. No.
 F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
 File No. - N° du dossier
 025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
 025ml
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Numéro de pièce FEO	Description FEO	Offre Numéro de pièce (indiquer numéro pièce FEO ou # pièce équivalente)	Facteur multiplicateur pour évaluation seulement (A)	Prix de l'offre \$CDN (B)	Extension Prix (A)x(B)
2282125	MANIFOLD, LEG 1L		1	\$	\$
2282127	PIPE, EXTENSION		1	\$	\$
2311062-1	SLEEVE, LINER TO BLOCK STD.		1	\$	\$
23200173	F/P INLET GASKET KIT		1	\$	\$
2321326-1	"O" RING. NUT/HOUSING, F/P		20	\$	\$
2321803	LEVER, F/P SHAFT/LVRS.		1	\$	\$
2321946	ELEMENT, F/O FILTER		1	\$	\$
2322083	GASKET, FUEL. WINDOW COVER		1	\$	\$
2342055	THERMOCOUPLE		1	\$	\$
2342056	THERMOCOUPLE		1	\$	\$
2361049	SHAFT, GOV. DR.		1	\$	\$
23619711	COUPLING SHAFT, GOV. DR		1	\$	\$
2370013	IND.&REL. VALVE ASSY		1	\$	\$
2390702	ELEMENT, L/O FILTER		1	\$	\$
23913129	BUSHING, L/O		1	\$	\$
23913130	BUSHING, L/O PUMP		1	\$	\$
2391314-1	BUSHING FLANGED BACKPLATE		1	\$	\$
2391352-1	PLATE WEAR FACEPLATE		1	\$	\$
24001421	EXHAUSTER, C/W MOTOR		1	\$	\$
2400324	LUBRICATOR, A/S		1	\$	\$
2401353	NOZZLE, JET		1	\$	\$
2401358	NOZZLE, JET		1	\$	\$
2401753	FAN, EXHAUSTER		1	\$	\$
2401775-1	MOTOR, C/C EXHAUSTER		1	\$	\$
24023133	BASE ADAPTER TO CYL. BLOCK		1	\$	\$
24023641	ELBOW		1	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
 F7044-140064/A
 N° de réf. du client - Client Ref. No.
 F7044-140064/A

N° de la modif - Amd. No.
 File No. - N° du dossier
 025ml. F7044-140064/A

Id de l'acheteur - Buyer ID
 025ml
 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Numéro de pièce FEO	Description FEO	Offre Numéro de pièce (indiquer numéro pièce FEO ou # pièce équivalente)	Facteur multiplicateur pour évaluation seulement (A)	Prix de l'offre \$CDN (B)	Extension Prix (A)x(B)
2402466	SNUBBER VALVE		1	\$	\$
2402467	SNUBBER VALVE		1	\$	\$
2402861-1	"O" RING		20	\$	\$
24030425	GASKET, WATER OUTLET		1	\$	\$
24031162	FLEXIBLE HOSE, L/O		1	\$	\$
2461086	SPRING, VALVE		1	\$	\$
25000289	KIT, WATER ELBOW, HEAD/BLOCK		1	\$	\$
25000592	HEAD, KIT +		1	\$	\$
25000593	HEAD, KIT +		1	\$	\$
25010624-1	GASKET KIT, ENGINE SET		1	\$	\$
25010625	GASKET KIT		1	\$	\$
2501067-9	GASKET SET, 1 CYL		20	\$	\$
2501083	LOWER LINER SLEEVE (0.044OS)		1	\$	\$
4321022-2	SPRING RETAINER		1	\$	\$
4401031-3	INJECTOR TUBES		1	\$	\$
85610114	CONNECTOR, FLEX 3"		1	\$	\$
85610115	CONNECTOR, FLEX		1	\$	\$
22800360	Complete exhaust manifold systems		1	\$	\$
Totale					\$